

Formation AQSA M 2- Du 21 au 23/11/2016

*Module 2 « Tennis de table sport adapté & tennis sport adapté » du 21 au 23 novembre
Ligue Sport Adapté Ile de France*

Connaissances du public et de son environnement



Pédagogie adaptée

Mise en situation pédagogique auprès de sportifs





Attestation de Qualification du Sport Adapté

Présentation

L'Attestation de Qualification Sport Adapté est une formation complémentaire pour les professionnels justifiant d'un diplôme d'encadrement d'activité(s) physique(s) et sportive(s) auprès de tout public et qui favorise l'acquisition de compétences pour intervenir auprès de personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques.

Diplôme fédéral délivré par la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA), il se décompose en trois modules spécifiques : le module 1 étant un pré-requis pour réaliser le module 2.

Elle s'inscrit également dans le contexte des conventions signées entre la FFSA et des fédérations délégataires de disciplines sportives ou des fédérations affinitaires. Par cette formation, la FFSA contribue à l'insertion des personnes dont elle a la responsabilité, dans des associations affiliées aux fédérations sportives agréées par l'État ou dans des structures de loisirs à caractère sportif.

Public

Cette formation s'adresse au

- Diplôme Jeunesse et Sport : BEES, BPJEPS, DEJEPS
- Diplôme de l'enseignement Supérieur : Licence STAPS
- Diplôme de la branche Sport : CQP

Et sur dérogation à :

Des personnes bénévoles, souhaitant accueillir des personnes déficientes dans leur club ;
Des stagiaires en cours de formation des diplômes mentionnés ci-dessus;



L'intervention pédagogique

- ❖ Concevoir son intervention pour permettre aux personnes en situation de handicap de comprendre et de progresser ;
- ❖ Analyser la logique de l'activité pour mettre en œuvre des situations d'apprentissage ;
- ❖ Concevoir les activités dans une logique de loisir ou de compétition ;
- ❖ Travailler à partir des objectifs institutionnels et/ou associatifs du projet individuel du pratiquant, prendre en compte les attentes de la personne et identifier ses besoins.

Contenu

- ❖ Le projet en relation avec les objectifs de l'institution et/ou l'association ;
- ❖ Didactique appliquée de la discipline sportive ;
- ❖ Référentiel des niveaux d'évolution d'un sujet dans l'activité, pour évaluer, choisir des objectifs et des démarches pédagogiques ;
- ❖ Enseignement de l'activité auprès de ces personnes ;
- ❖ Organisation des compétitions dans la discipline (FFSA et fédération délégataire de la discipline) ;
- ❖ Séances pédagogiques auprès de personnes déficientes mentales : préparation, animation, observation, évaluation.

Public

- ❖ **Module ouvert uniquement aux titulaires du module 1 ;**
- ❖ Diplôme Jeunesse et Sport : BEES, BPJEPS, DEJEPS ;
- ❖ Diplôme de l'enseignement Supérieur : Licence STAPS ;
- ❖ Diplôme de la branche Sport : CQP ;
- ❖ Des stagiaires en cours de formation des diplômes mentionnés ci-dessus.



Attestation de Qualification du Sport Adapté

Tarifs

Les prix indiqués ci-dessous, comprennent uniquement les frais pédagogiques. Les frais de transport et de restauration étant à la charge de l'employeur ou du stagiaire.

Module 1 :

- 500 euros/stagiaire si prise en charge par l'employeur (entreprise / association)
- 250 euros/stagiaire en individuel

Modalités d'administratives

Inscriptions

- Les dossiers d'inscription se doivent d'être retourné au minimum un mois avant le début de la formation ;
- Tout dossier incomplet se verra refusé.

Délivrance de l'Attestation

- seuls les stagiaires en formation BEES et les titulaires d'un BEES recevront l'Attestation de Qualification Sport Adapté dans leur discipline. ;
- les autres stagiaires se verront remettre une attestation de suivi de stage.
- AQSA M3 (stage) est obligatoire pour obtenir la délivrance de l'attestation



Attestation de Qualification du Sport Adapté

Modalités d'inscription

Afin de valider votre inscription, les documents ci-dessous doivent être envoyés au siège de la Ligue Sport Adapté IDF:

- la fiche d'inscription ci-dessous remplie ;
- une copie recto-verso de la carte d'identité ;
- une copie du diplôme ;
- un chèque de 250 euros ou de 500 euros à l'ordre de « Ligue Sport Adapté d'Ile-de-France ».

Vous recevrez une semaine avant la formation, une convocation de participation ainsi que le programme définitif.

Contact

A noter, la formation ne pourra être assurée qu'à partir de 6 stagiaires,

Pour tout renseignement :



Référente Formation

Esther Nommé

Responsable du développement
Ligue Sport Adapté Ile-de-France

01.45.40.71.37
esther.nomme@ffsa.asso.fr

Référente Formation

Aurélie Guerra-Pedrosa

Conseillère Technique Fédérale
Ligue Sport Adapté Ile-de-France
Comité Départemental Sport Adapté 75

01.45.40.71.37
aurelie.guerra-pedrosa@ffsa.asso.fr



Fiche d'inscription

Module 2 - « Tennis sport adapté et tennis de table sport adapté »

Du 21 au 23 novembre 2016

Lieu de la formation :

Ligue Sport Adapté Ile de France - 182 rue Raymond Losserand 75014 Paris

Informations administratives

- Nom/Prénom _____
 - Adresse _____
 - Tél _____
 - E-mail _____
 - Nom et adresse du club ou structure _____
 - Nom et coordonnées du Président ou responsable _____
 - Prise en charge OPCA - Nom de l'organisme financeur _____
 - Sport _____
- Signature